

# LA DICO-DICTÉE

## Compétences travaillées :

- faire preuve de vigilance orthographique dans des écrits courts qui ciblent spécifiquement l'orthographe lexicale ;
- utiliser des outils d'aide à la correction

Niveau : CE2

## Matériel

- un dictionnaire par élève ou pour deux élèves
- éventuellement les photocopies du canevas de la dictée, construit par l'enseignant.

## PRINCIPE DE LA DICO-DICTÉE

La dico-dictée peut s'adapter de façon ponctuelle ou plus régulière à toutes les formes de dictées réalisées en classe :

- dictée quotidienne de phrases,
- dictées « bilan » plus longues,
- dictées issues de méthodes clé en main ;
- dictées construites en fonction des apprentissages en cours ou des thèmes travaillés...

Elle permet d'exercer la vigilance orthographique des élèves – *i.e.* leur capacité à douter de l'orthographe d'un mot – tout en leur apportant de façon explicite un moyen de répondre à ces doutes.

Il s'agit de montrer l'utilité du dictionnaire dans l'écriture ou dans la révision orthographique d'un texte, **en leur facilitant la tâche (souvent ardue) de la recherche de mots** : pour cela, les numéros des pages du dictionnaire correspondant au(x) mot(s) difficile(s) sont donnés : les mots inconnus ou présentant des difficultés orthographiques ne pouvant être résolues par une transcription phonétique (doublement de la consonne, lettre muette...) sont au préalable identifiés. Lors de la dictée ou de l'auto-correction de celle-ci, les élèves ont à leur disposition un dictionnaire (chacun ou pour deux).

## MISE EN ŒUVRE DE LA DICO-DICTÉE

Deux modalités de mise en œuvre sont possibles :

- **Option 1** : le dictionnaire est utilisé **pendant la dictée**, quelle que soit sa forme. Les numéros des pages où les élèves pourront trouver les mots identifiés comme complexes sont notés au tableau, au fil de l'eau.

- **Option 2** : le dictionnaire est utilisé **de façon différée** à des fins d'auto-correction.

La dictée est effectuée de façon habituelle, et un corpus de mots massivement erronés est ensuite sélectionné au sein des productions. Sur les dictées des élèves, certains mots sont soulignés sans être corrigés, avec (dans la marge ou sous le mot) l'indication du numéro de la page du dictionnaire où les élèves pourront le trouver lors de leur auto-correction. Cette modalité peut éventuellement se conjuguer avec l'utilisation du code de correction habituel.

Il est possible de différencier ce travail d'auto-correction en variant le nombre et la nature des mots à corriger selon les productions.

Ce travail peut également s'effectuer collectivement, à partir d'une production vidéo projetée, ou en petit groupe, chaque groupe se charge de chercher dans le dictionnaire certains des mots indiqués, dans l'objectif de rendre un texte sans erreurs.

**Remarque** : pour ces deux options, il est possible de construire et de fournir aux élèves **un canevas du texte dicté** ; ils écrivent alors les mots dans des cases, dont certaines auront été signalées au moyen d'un numéro de page :

- soit ils cherchent les mots au fil de la dictée ;
- soit ils cherchent ces mots à la fin de celle-ci, après avoir écrit spontanément l'ensemble du texte sous la dictée.

## EXEMPLE

- Texte dicté :

*Aujourd'hui, nous cherchons des mots dans le **dictionnaire**.*

*C'est un **exercice difficile**.*

(Les numéros des pages indiqués sont ceux du Robert Junior, édition 2024)

- Canevas fourni aux élèves :

	,				
page 81					
page 342					
page 451		page 343			